

PRÉSENTATION de l'exposition

Système léger et autoportant, facile à mettre en place.
Chaque panneau a sa propre structure et mesure 85 cm de large par 2,15 m de haut.

Proposée en deux versions : 10 ou 17 panneaux selon l'espace dont vous disposez :
Courte - pour les petits espaces - 10 panneaux principaux - comprenant l'essentiel de l'information avec les 7 questions.

Longue - 17 panneaux - composée des 10 panneaux principaux et de 7 panneaux d'informations complémentaires.

Selon l'espace dont vous disposez, vous pouvez imaginer des configurations différentes :

- côte à côte,
- en encadrement d'une porte,
- en arrondi ou en U,
- en 2 ou 3 séquences autour d'une table d'accueil ou d'un point documentation.

POUR RÉSERVER cette exposition

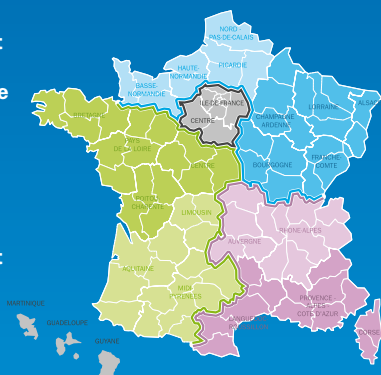
et obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter
l'Agence de la biomédecine dans votre région.

■ **Service de régulation et d'appui Ile-de-France / Centre / Antilles / Guyane**

LE KREMLIN BICETRE
Tél. : 01 58 46 15 55

□ **Service de régulation et d'appui Nord-Est**

NANCY
Tél. : 03 83 68 38 10



■ **Service de régulation et d'appui Grand Ouest**

RENNES
Tél. : 02 99 28 41 23

■ **Service de régulation et d'appui Sud-Est / La Réunion**

MARSEILLE
Tél. : 04 91 56 52 17/18

LYON
Tél. : 04 72 11 52 07

Siège national :

Agence de la biomédecine
1 avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX
Tél. : 01 55 93 65 50
www.agence-biomedecine.fr



UNE EXPOSITION POUR INVITER LE PUBLIC À RÉFLÉCHIR. Donneriez-vous vos organes après votre mort ?



Le don d'organes et la greffe sont aujourd'hui de véritables sujets d'intérêt public. La greffe est une thérapeutique efficace qui, chaque année, sauve des milliers de personnes.

Chaque année, plus de 13 000 patients sont en attente de greffe d'organes.

Seulement 4 600 greffes sont réalisées, faute de greffons.

En quoi cela concerne-t-il chacun de nous ?

Pourquoi notre position vis-à-vis du don d'organes est-elle essentielle ?





UNE EXPOSITION pour un débat.

L'Agence de la biomédecine propose à ses partenaires, en contact direct avec des professionnels de santé ou le public, d'ouvrir le débat avec cette exposition. Loin de maintenir la question du prélèvement et de la greffe dans un non-dit, difficile à surmonter parce qu'il évoque le thème de la mort, l'exposition « Question(s) de conscience » a été conçue pour informer, soulever les questions délicates, encourager le débat et les échanges. Pédagogique et illustrée, elle invite à prendre position et offre l'occasion d'organiser des rencontres avec des professionnels de la santé ou les membres d'une association.



Question(s) de conscience



DONNERIEZ-VOUS VOS ORGANES APRÈS VOTRE MORT ? 7 questions pour se faire une opinion :

«Question(s) de conscience» est conçue comme un accompagnement personnalisé vers une prise de conscience. Ces questions invitent chacun à réfléchir et à définir sa position puis à la faire connaître à ses proches.

- ▶ Avez-vous déjà pensé au don d'organes ? Avez-vous toutes les informations ?
- ▶ Vos proches peuvent-ils décider à votre place ? Et vous, avez-vous décidé ?
- ▶ Que dit la loi ? Des craintes légitimes ?
- ▶ Une greffe ça sert à quoi ? Peut-on retrouver une vie normale ?
- ▶ Une course contre la montre ? Qui fait quoi ?
- ▶ Et si moi j'avais besoin d'une greffe ? Quel traitement après la greffe ?
- ▶ Quand peut-on prélever un organe ? Peut-on donner de son vivant ?

Ces questions sont accompagnées de témoignages, d'informations médicales et de points de vue différents. Elles sont destinées à susciter la réflexion : « Dans le fond, qu'est-ce que je pense vraiment, en toute conscience ? »